

CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE HIPSHEIM



**Réunion du Conseil Municipal  
Du lundi 18 juin 2014.  
Sous la Présidence de M. le Maire de Hipsheim**

**Présents :**

M. Antoine RUDLOFF, Maire  
M. José ISSENHART, 1<sup>er</sup> adjoint  
M. Claude SCHULT, 2<sup>e</sup> adjoint

Mmes : Sylvie HEZARD, Isabelle MISME, Sandra SCHUHLER-BASTIAN,

Mrs : Marc FISCHER, Jonathan FOESSEL, Michel KINTZ Frédéric KLEIN,  
Xavier KRAFT, Michaël WEBER, Jean-Paul HEILBRONN, Philippe  
ROME.

**Absents excusés :** Floriane SPILLEBOUT

**Secrétaire de séance :** Mme Chloé LENTZ

---

**Ouverture de séance à 20h15.**

**1. Approbation du compte-rendu du 19 mai 2014.**

Le compte-rendu de la séance du 19 mai est approuvé à l'unanimité.

**2. Finance.**

**Formation des élus.**

Monsieur le maire rappelle que tous les membres du Conseil Municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions et que le conseil doit délibérer sur ce point après son renouvellement.

Afin de se conformer aux obligations règlementaires, Monsieur le maire propose à l'assemblée de voter un montant de 500€ pour la formation des élus et d'orienter les actions de formation sur les spécificités de chaque élu en fonction de ses missions.

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES** en avoir délibéré,

**DECIDE** de retenir la somme de 500€ consacrée pour la formation des élus et d'orienter les actions de formation vers les spécificités de chaque élu en lien avec les missions et les dossiers en charge.

**Adopté à l'unanimité.**

**Mise en place de l'éclairage public en direction de la zone de loisir.**

**Monsieur le maire**, présente aux conseillers municipaux le projet de mise en place de l'éclairage public sur le route en direction de la zone de loisir.

Il présente un estimatif des travaux de la société SODEREF pour un montant global de 40 730€ HT.

Le projet se décompose en deux parties :

- Une partie génie civil d'un montant de 21 800€ HT
- Une partie sur les travaux des luminaires de 18 930€ HT

## **Le Conseil Municipal**

**CONSIDERANT** la nécessité de mettre en place l'éclairage public vers la zone de loisir,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE :**

**D'adopter** ce projet et la mise en place de l'éclairage public dans les rues désignées ci-dessus,

De faire réaliser que la première partie des travaux pour cette année soit 21 800€ HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents y afférents.

**Adopté à l'unanimité.**

**Convention d'effacement des réseaux Orange.**

**Monsieur le Maire**, présente la convention relative à l'effacement des réseaux de d'Orange dans la commune de Hipsheim. Suite aux travaux prévus dans la rue des alisiers et la rue de la Scheer, il a été décidé d'effacer les réseaux d'Orange.

Le montant total des travaux est estimé à **8 500€ HT.**

# Le Conseil Municipal

**CONSIDERANT** la nécessité d'effectuer ces travaux,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE :**

**D'ADOPTER** ce projet et d'entreprendre les travaux d'effacement des réseaux de d'Orange dans la rue des alisiers et la rue de la Scheer.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et les documents y afférents.

**D'AUTORISER** la commune à payer les travaux pour un montant de 8 500€ HT.

**Adopté à l'unanimité.**

## 3. Rapport des commissions

### Rapport de la commission aménagement communal.

**Monsieur le Maire**, présente la convention relative à l'effacement des réseaux de d'Orange dans la commune de Hipsheim. Suite aux travaux prévus dans la rue des alisiers et la rue de la Scheer, il a été décidé d'effacer les réseaux d'Orange.

Le montant total des travaux est estimé à **8 500€ HT**.

# Le Conseil Municipal

**CONSIDERANT** la nécessité d'effectuer ces travaux,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE :**

**D'ADOPTER** ce projet et d'entreprendre les travaux d'effacement des réseaux de d'Orange dans la rue des alisiers et la rue de la Scheer.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et les documents y afférents.

**D'AUTORISER** la commune à payer les travaux pour un montant de 8 500€ HT.

**Adopté à l'unanimité.**

### Rapport de la commission intergénérationnelle.

La commission intergénérationnelle ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du conseil municipal. Isabelle MISME propose alors aux conseillers municipaux de leur faire un rapport condensé de la commission tourisme et déplacements de la communauté des communes. La discussion s'est tenue sur une présentation de l'Office de tourisme, l'organisation du concours des villages fleuris de la communauté des communes, le transport à la demande organisé sur

tout le territoire et jusqu'à Benfeld, Rhinau et Gerstheim et la taxe de séjour.

### Rapport de la commission scolaire.

Frédéric KLEIN fait un bref rapport du dernier conseil d'école : L'école aimerait faire passer le message aux parents que les livres prêtés ne sont pas gratuits et que le budget alloué à l'école ne permet pas toujours le remplacement des livres. Il permet seulement de pouvoir pallier à l'usure normale des livres. Les membres du conseil d'école se sont mis d'accord pour qu'un point soit mis au règlement de l'école à ce sujet.

Les parents d'élèves souhaiteraient la mise en place d'un local à vélo pour que les élèves qui le souhaitent puissent venir à l'école en vélo.

### 4. Urbanisme.

José ISSENHART présente les dossiers d'urbanisme accordés pour la période.

NOM	PRENOM	ADRESSE	NATURE DE LA DEMANDE	DECISION	DATE
FARADJI	René	9a rue St Ludan	Mur de séparation non mitoyen	Favorable	Le 20/05
BURG	Francis	6, rue du cerisier	Mise en place d'une pergola	Favorable	03/06
DEPPEN	Julien	2, rue du Bruhly	Agrandissement de deux fenêtres	Favorable	03/06
SCHAEFFER	Jean-Claude	16, rue du chêne	Mise en place d'une clôture	Favorable	10/06

### 5. Communications diverses.

- Problème à la zone de loisirs.

Le conseil municipal revient sur les événements de ces dernières semaines à la zone de loisir, à savoir la venue des gens du voyage. Des idées de solutions sont amenées pour éviter qu'ils ne reviennent dans le village.

- Aire de jeux.

Le maire annonce aux conseillers municipaux que nous sommes encore en attente d'une pièce pour la mise en place du portillon automatique qui empêchera d'accéder à l'aire après les horaires d'ouverture.

Cependant, le conseil municipal décide de tout de même ouvrir l'aire de jeux à partir de la mi-juin.

**Fin de séance : 22h45**